Date de génération de ce justificatif : 08/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ENERGIE EN COMMUN – Constitution de société

Référence : L032129

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 4 juillet 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

DANIEL AVOCATS
ET ASSOCIÉS
107 avenue Henri Fréville
B.P. 40217
35202 RENNES cedex 2

Avis de constitution Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 25 juin 2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ENERGIE EN COMMUN Forme : Société par Actions Simplifiée Siège social : 251, Le Theil 35310 SAINT-THURIAL Objet : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : La prise de participation sous toutes ses formes, soit par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, ainsi que la prise de contrôle sous toutes ses formes dans le secteur des énergies renouvelables et de l'environnement ; La participation à l'entretien et au renouvellement du parc éolien exploité par la société BROCELIANDE ENERGIES LOCALES ; La gestion de ces divers investissements et participations et toutes opérations permettant le développement et le maintien de l'objet social ; L'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, administrative, commerciale, juridique et fiscale ainsi qu'au contrôle des sociétés filiales ; Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières concourant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus désigné et à tous objets similaires ou connexes. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés Capital variable : 231.660 € divisé en 23.166 actions de 10 € chacune, intégralement libérées Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel

que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Un associé peut se faire représenter par un autre associé ou toute autre personne justifiant d'un mandat. Transmission des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions à un tiers doivent pour être transmises à titre gratuit ou onéreux, de quelque façon qu'il soit, recevoir un agrément donné par décision collective extraordinaire des associés dans les conditions fixées à l'article 13 des statuts. Président : Monsieur Jean AUBIN, demeurant à SAINT-THURIAL (35310), 251 Le Theil, est nommé en qualité de Président pour une durée indéterminée. Directeur général : Monsieur Vincent CANON, demeurant à TREFFENDEL (35380) 52, La Rue Gaultier, est nommé en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée. Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. Pour avis, le Président.

Consulter cette annonce en ligne